

sera pas bu, c'est dommage, mais ce n'est pas à toi de décider si l'autre veut boire un thé. Il en va de même si la personne te dit non dès le départ ou si elle n'est pas en état de te répondre. Si elle dort ou si elle est dans un état second, cette personne n'a pas envie de thé. Inutile donc de vouloir lui préparer un thé et de le lui verser de force dans la bouche. Si la personne ne répond pas, tu n'as pas à considérer que, comme le dit le proverbe, "qui ne dit mot consent". " Et de conclure, " être certain qu'une personne est consentante c'est aussi simple que de savoir si quelqu'un veut du thé ou non. "

Violer sa partenaire est passible de réclusion

Selon des entretiens menés avec des jeunes en marge du sondage, il apparaît qu'ils et elles ne semblent pas toujours réaliser, notamment dans le cadre du couple, qu'avoir une relation sexuelle en l'absence de consentement est un viol. Et ce, peu importe qu'il y ait eu de la violence physique ou non. Beaucoup pensent, à tort, que pénétrer sa partenaire lorsqu'elle dort n'est pas un viol. Seuls 53 % des jeunes interrogés sont conscients du fait que le viol sur un partenaire est une agression sexuelle passible d'emprisonnement.

En ce qui concerne spécifiquement les garçons et les jeunes hommes sondés, un cinquième d'entre eux pensent qu'ils ne peuvent pas être accusés de viol par leur partenaire s'ils ont imposé une relation sexuelle. Et un quart d'entre eux estiment qu'ils ne peuvent pas être accusés de viol par leur partenaire s'ils

ont imposé une fellation. La persistance des préjugés masculins sur la question du viol et des violences sexuelles est un élément particulièrement problématique émanant de ce sondage. Les réponses fournies par les hommes interrogés indiquent ainsi que 20 % d'entre eux pensent que les femmes aiment être forcées, et que la violence est sexuellement excitante pour elles. Plus inquiétant encore, ils sont 39 % à considérer que, lorsqu'il s'agit de porter plainte pour viol, les femmes accusent souvent à tort.

" Les réponses fournies par les jeunes relatives aux stéréotypes entourant le viol et les violences sexuelles sont extrêmement inquiétantes, notamment en ce qui concerne la possibilité de dire "non". Les garçons et les jeunes hommes ne semblent pas toujours prendre la réelle mesure de la gravité de leurs actes et de leurs conséquences ", commente Philippe Hensmans, directeur de la section belge francophone d'Amnesty International. Et d'ajouter, " nous sommes tout aussi consternés par les manquements de nos autorités en termes d'éducation et de sensibilisation, y compris dans les écoles alors que le programme d'Éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle (EVRAS) n'est pas encore généralisé. " (lire aussi en page 54). À l'avenir, ce programme devrait être renforcé, en mettant le focus sur les violences sexuelles. Pas moins de 80 % des jeunes francophones sondés estiment qu'il devrait être dispensé de manière systématique à l'école.

LAETITIA THEUNIS

APPRENDRE UN MÉTIER EN ENTREPRISE ? C'EST POSSIBLE !

À l'IFAPME, les étudiants se forment un maximum en entreprise. Cela leur permet d'apprendre un métier sur le terrain tout en apportant leur contribution à l'entreprise. Celle-ci leur verse une allocation en retour (entre 270 € et plus de 900 € par mois). Une formule qui séduit les jeunes dès 15 ans et les adultes sans limite d'âge.

SE FORMER EN ALTERNANCE

« Je viens un jour à l'école, le reste du temps j'apprends le métier dans une entreprise. J'aime ce que je fais. J'ai déjà une promesse d'engagement sur mon lieu de stage! », se réjouit, Romane, apprentie technicienne en mini- et micro-ordinateurs.

Informatique, construction, mécanique, bien-être, économie... L'IFAPME propose plus de 200 métiers passionnants à apprendre dans des domaines très variés. Des formations qu'il est possible de suivre en alternance : 3 jours min. par semaine en entreprise et 2 jours max. dans un Centre de formation IFAPME.

« Le fait d'apprendre directement le métier en entreprise avec l'avantage de la rétribution me prépare à la vie active », explique Sébastien, apprenant en carrosserie.

Chaque année, près de 17.000 personnes se forment dans les 16 Centres de formation IFAPME en Wallonie : 87 % des diplômés de l'IFAPME trouvent un emploi en moins de 6 mois!

24 JUIN : PORTES OUVERTES VIRTUELLES

Envie d'en savoir plus? La Journée Portes Ouvertes de l'IFAPME s'invite sur votre smartphone, PC, tablette. L'opportunité de poser virtuellement vos questions à l'équipe pédagogique, de découvrir les formations qu'il est possible d'apprendre dans le Centre IFAPME le plus proche de chez vous. Rendez-vous le 24 juin sur : www.ifapme.be/jpo2020

L'IFAPME vous renseigne aussi par téléphone au **0800/90.133** (appel gratuit) ou par e-mail : info@ifapme.be

Ton @venir à l'IFAPME

**PORTES
OUVERTES**



www.ifapme.be/jpo2020

Virtuelles

**MERCREDI
24 JUIN**

IFAPME

Des formations
pour des métiers d'avenir

